Fonds Baillet Latour Fund

Lauréat du Prix Baillet Latour de l'Environnement 2024

Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats a.s.b.l.

Monsieur Antoine de Séjournet

en sa qualité de gestionnaire du domaine des Hauts-Marais, Bel Abri

La genèse de ce projet remonte il y a une quarantaine d'années quand Jean de Séjournet, en précurseur et visionnaire a creusé une dizaine d'étangs sur la propriété de sa belle-famille.

Il avait aussi pris conscience que la gestion remarquable qu'il avait réalisée dans cette forêt n'était plus adaptée aux bouleversements climatiques, et qu'il fallait donc repenser la façon de gérer les propriétés, comme en témoignent les 1000 cèdres et 1000 séquoias qu'il avait encore commandés à plus de 90 ans.

Pour son fils Antoine, actuel gestionnaire du domaine, cette réflexion sur l'amélioration de la biodiversité sur les Hauts-Marais a été entamée, il y a plus de 10 ans, avec un vade-mecum de gestion qu'il avait rédigé en réfléchissant comment améliorer la résilience de la propriété face aux menaces sanitaires et climatiques ainsi qu'à une perte de biodiversité liée à un trop grand enrésinement. Il avait déjà été décidé de préserver systématiquement lors des coupes des vieux exemplaires, de conserver des bandes feuillues et étagées en lisière, de laisser vieillir des parcelles de très vieux arbres, et de déjà diversifier les essences en cherchant un équilibre entre les objectifs de biodiversité et de production ligneuse, car la filière bois reste aussi une réponse importante aux défis actuels.

En reprenant le flambeau pour la famille il y a 5 ans, Antoine de Séjournet a pris conscience du devoir d'améliorer la biodiversité de la propriété en listant, après une observation sur le terrain des atouts et faiblesses, une série d'actions à entreprendre.

Il s'est également rendu compte que ce qui était entrepris était aisément transposable dans d'autres propriétés constituées aussi de forêts et prairies. Ainsi nous retrouvons certaines constantes qui sont de travailler sur les zones humides, d'améliorer les pratiques agricoles, de diversifier les essences et les classes d'âge, de créer un maillage écologique tant au sein de la propriété qu'avec les propriétés voisines, ce qui en accentue l'impact.

Avec de l'énergie, de la créativité, et en s'adaptant au terrain et à l'écologie, on peut avoir un impact rapide sur les écosystèmes, qui va aller en s'amplifiant sur le long terme et cela à un coût raisonnable, ce qui devrait aussi permettre une meilleure résilience de nos forêts face aux incertitudes climatiques dont nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences.

Voici une série de démarches entamées ces dernières années :

Amélioration de la biodiversité dans les prairies (2017-2024)

Partis du constat que derrière les paisibles ruminants, se cache une perte de diversité botanique et faunistique dans les prairies après des années d'engrais, pesticides et antibiotiques, une série d'actions ont été entamées en 2017 avec l'aide de l'Asbl Natagriwal. Un réseau de 18 mares a été creusé sur les 60 ha de prairies, en mettant en place des mesures agro-environnementales (MAEC MC4) pour des prairies à haute valeur écologique, en plantant un maillage de 1500 arbustes à baies, en créant un verger de 70

variétés anciennes, mais aussi 150 pommiers et poiriers sauvages pour favoriser les pollinisateurs.
L'impact sur la biodiversité a été assez rapide avec déjà l'observation sur les mares de la cigogne noire ou le rare héron pourpré, le chevalier Guignette, la pie-grièche écorcheuse, le tarier pâtre, …

Il a également été constaté une augmentation de la population de lièvres ou la reconstitution de populations d'insectes qui trouvent refuge dans ces biotopes favorables.

Restauration écologique d'un fond de vallée Natura 2000 avec Natagriwal, DEMNA et DNF (2018-2022)
Une action parallèle a été entamée en 2018 afin de compléter le réseau biodiversité des prairies par la restauration d'un fond de vallée Natura 2000 en creusant 4 mares de dimensions différentes avec mise en place d'une aulnaie rivulaire et d'une chênaie à bouleaux, en remplacement d'une pessière en fond de vallée. Ce projet a été réalisé sur un site Natura 2000 avec l'aide de Natagriwal, la DEMNA, et la DNF et les subsides de PwDR. Deux autres mares forestières ont été ajoutées en aval afin d'améliorer la connectivité entre ces 4 mares, le chapelet d'étangs en amont et le réseau de 18 mares en prairies. Cette restauration vise en outre à favoriser un habitat adapté à la très rare libellule « Leucorrhine à large queue » observée aux alentours.

Projet Reptiles et batraciens avec Natagora (2019-2025)
Dans le cadre de l'observation d'une vipère dans les prairies en 2019, contact a été pris avec le spécialiste chez Natagora des reptiles, Mr Éric Graitson qui était heureux de confirmer la présence de la vipère sur les Hauts-Marais qui est en forte régression en Wallonie. Un 1er inventaire a été réalisé sur la propriété en 2020 et 80 plaques de tôles géolocalisées ont été placées pour protéger les reptiles aux endroits propices. En parallèle à cela, un contact a été pris avec les cousins des différentes propriétés du bloc des Hauts-Marais pour planifier un inventaire des reptiles et batraciens dans le courant de 2024 avec Natagora sur près de 2000 ha.

Verger avec Natagriwal, la cidrerie du Tchapia et abeille noire avec l'asbl Mellifica (2021-2024)
Dans le cadre du projet biodiversité prairies, un verger de 70 variétés anciennes adaptées à notre climat a été planté, avec les conseils de la spécialiste wallonne des vergers chez Natagriwal. Ce verger a été de suite associé à la cidrerie artisanale de la ferme du Tchapia, qui en fera l'entretien et qui sera alimentée en pommes et poires. En parallèle, 150 pommiers et poiriers sauvages ont été plantés afin de favoriser de façon plus large les pollinisateurs.

Des ruchers avec « l'abeille noire » endémique de la région vont être installés avec l'Asbl Mellifica qui protège cette abeille qui a disparu d'une bonne partie de la Belgique, mais qui est encore présente dans la région de Chimay.

Dans le cadre d'une première campagne, 20 nichoirs Schwegler ont été installés en favorisant en particulier les rapaces nocturnes.

Plantations en damiers et forêt résiliente avec l'aide de Socofor et SRFB (hiver 2023-2024)
Afin d'étudier des solutions pour augmenter la résilience de nos forêts, les gestionnaires ont planté sur 4ha en damiers, 65 carrés de 25m x 25m en alternant feuillus et résineux avec plus de 45 espèces forestières différentes tant dans un objectif de diversification que d'expérimentation d'essences forestières avec l'aide de l'expert forestier, Mr Didier Hugon de la société coopérative Socofor.

Le suivi sera réalisé avec le soutien scientifique de la SRFB et Trees for Future et leur réseau d'arboretums forestiers. L'objectif est de créer une forêt mélangée en termes de

classe d'âge et de variétés pour ne plus exploiter par coupe à blanc, mais par coupe sélective en favorisant la régénération naturelle.

Ce projet est bordé en lisière de prairie d'une bande de 250m x 12m de 20 variétés d'arbustes indigènes pour favoriser l'avifaune et les insectes. Sept nouvelles mares forestières ont été creusées sur ces parcelles en connexion avec celles des prairies voisines.

Sur une coupe à blanc de 3 ha réalisée en 2023, une forêt résiliente sera plantée avec au moins 5 espèces biogènes et une mise en andain des rémanents. Toute la production forestière est labelisée PEFC.

Élargissement du maillage écologique sur le bloc de 2000 ha des Hauts-Marais

La notion de réseau est très importante dans ce projet tant au sein de la propriété avec ce réseau de mares et étangs, d'arbres fruitiers pollinisateurs, d'arbustes de haies, ... mais son efficacité est encore plus grande s'il peut être interconnecté avec les propriétés voisines. C'est dans ce sens que toute une série d'actions ont été lancées comme l'inventaire des reptiles sur l'ensemble du bloc ou encore un WhatsApp HM « biodiversité » mis en place pour partager les réalisations, les observations, les idées avec toutes les propriétés voisines où tout une série de splendides actions se mettent aussi en place, dont plusieurs projets Natura 2000. L'objectif sera atteint si les gestionnaires parviennent à relier ce maillage écologique du bloc des Hauts-Marais au nouveau parc naturel de l'Entre-Sambre-et-Meuse de 22.000 ha avec lequel ils partagent la rivière l'Eau noire, une des rares rivières sauvages en Belgique…

Domaine des Hauts-Marais, Bel Abri, L'Escaillère Chimay (dans la botte du Hainaut). Propriété de 225ha constituée de bois (165ha) et de prairies (60ha), partie d'un bloc plus important (+-2000ha), hérité de Charles et Marguerite Claes et encore en bonne partie entre les mains de cousins.

Antoine de Séjournet : 0478 54 77 78 antoine.de.sejournet@gmail.com